



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 10

No. FDS : 2334
V002.6

Wipp Kragen & Vlekken

Révision: 19.12.2012
Date d'impression: 09.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Wipp Kragen & Vlekken

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

lessive spéciale

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

16, Avenue du Port/Havenlaan 16

B-1080 Bruxelles/Brussel

Téléphone: ++32 (0)2-4212711

uw-msds.benelux@be.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence en Belgique: ++32 70 222 076 (7j/7j - 24h/24h)

Centre Antipoisons en Belgique, Tel: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon Directive 1999/45/EC (DPD) :

Pas de classification environnementale

Pas de classification toxicologique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	287-809-4		>= 10- < 20 %	Irritation cutanée 2; Cutané H315 Blessure ou irritation grave des yeux 1 H318
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	273-258-7		>= 1- < 5 %	Irritation cutanée 2; Cutané H315 Irritation oculaire 2 H319 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3; inhalation H335
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	500-236-9	01-2119489407-26	>= 1- < 5 %	Irritation cutanée 2 H315
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9			>= 1- < 5 %	

Jusqu'au 1er juin 2015 et pour autant que cette information soit disponible, la classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) concernant les substances sera établie. L'absence d'information sur la classification de danger d'une substance ne signifie pas que cette substance ne soit pas classée. Au cas où aucune information sur la classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) n'est fournie, il convient de se référer à la classification édictée par la Directive 67/548/CEE.

Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

Substances dangereuses selon la DPD (EC) No 1999/45:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	287-809-4		>= 10 - < 20 %	Xi - Irritant; R38, R41
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	273-258-7		>= 1 - < 5 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	500-236-9	01-2119489407-26	>= 1 - < 5 %	Xi - Irritant; R38
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9			>= 1 - < 5 %	Xi - Irritant; R41

Pour le texte intégral des phrases R indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Eloigner les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente).

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation : irritation de la trachée, toux. L'inhalation de grandes quantités peut engendrer un laryngospasme avec essoufflement.

En cas de contact avec la peau : irritation cutanée temporaire (rougeur, gonflement, brûlure).

En cas de contact avec les yeux : irritation oculaire temporaire (rougeur, gonflement, brûlure, larmoiement).

En cas d'ingestion : l'ingestion peut causer des irritations de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, des diarrhées et des vomissements. Le vomissement peut entraîner des lésions par aspiration dans les poumons.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inhalation : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Administration d'une unique boisson non gazeuse (eau ou thé)

En cas d'ingestion : en cas d'ingestion de grandes quantités, ou d'une quantité inconnue, administrer un antimousse (Diméticone ou Siméticone)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau (si possible, éviter le jet puissant). Adapter les mesures d'extinction aux conditions extérieures. Les extincteurs du commerce sont suffisants pour un feu naissant. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Néant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlèvement mécanique. Laver le reste à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation conforme à la destination, pas besoin de mesures particulières.

Mesures d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de contamination de la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; soigner.

Equipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec entre + 5 et + 40°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

lessive spéciale

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel****8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour
Belgique

Ne contient pas d'ingrédients soumis à des valeurs d'exposition limite

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:
Pas nécessaire.

Protection des mains:

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374.

Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc.). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:

Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange**

Aspect Pâte

brillant

blanc

frais

Odeur

pH 7,0 - 7,5
(20 °C (68 °F); Conc.: 100 % produit)

Point initial d'ébullition Non applicable
Point d'éclair Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C. Préparation aqueuse.
Température de décomposition Non applicable

Pression de vapeur Non applicable

Densité 1,023 - 1,027 g/cm³
(20 °C (68 °F))

Densité en vrac Non applicable

Viscosité (Brookfield; Appareil: LVDV II+; 20 °C (68 °F); fréq. rot.: 20 min-1; Broche N°: 6; Conc.: 100 % produit)	15.000 - 25.000 mpa.s
Viscosité (cinétique)	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable
Solubilité qualitative	Non applicable
Température de solidification	Non applicable
Point de fusion	Non applicable
Inflammabilité	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Limites d'explosivité	Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2. Autres informations

Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9	LD50	8.200 mg/kg	oral		rat	EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La préparation est classée en fonction du "AISE-Guideline for application of Directive 1999/45/EC", édition de novembre 2008. Vous trouverez ci-joint les informations importantes relatives à la santé pour les substances reprises dans la section 3.

Le produit ne doit pas être classé et étiqueté "irritant pour la peau" selon des données humaines avec un mélange similaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La préparation est classée en fonction du "AISE-Guideline for application of Directive 1999/45/EC", édition de novembre 2008. Vous trouverez ci-joint les informations importantes relatives à la santé pour les substances reprises dans la section 3.

Le produit ne doit pas être classé et étiqueté "irritant pour les yeux" selon les résultats d'un test OCDE 405 avec un mélange similaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	
	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	100 mg/kg	oral : gavage	90 days 5 days / week	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	LC50	9,3 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	NOEC	1,6 mg/l	Fish	14 Jours	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	
	LC50	5,2 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	LC50	108 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9	LC50	2,9 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	

Toxicité (Daphnia):

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	EC50	5 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	EC50	275 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	EC50	100 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9	EC50	2,5 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	

Toxicité (Algues):

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	EC50	27 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	EC50	30 mg/l	Algae	96 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9	EC50 EC50	29 mg/l 1,2 mg/l	Algae Algae	96 h 72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Espèces	Méthode
-----------------------------------	-------------------	---------------------------	---------	---------

Alcool gras sulfate-sodium C12-14 85586-07-8	facilement biodégradable	aérobio	96 - 100 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)
Alcool gras sulfate-Na C16-18 68955-20-4	facilement biodégradable	aérobio	77 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)
Alcool C 16-18 et C18 insaturé, éthoxylé 68920-66-1	facilement biodégradable	aérobio	65 - 96 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)
Alcool C12-14 éthoxylé 68439-50-9	facilement biodégradable	aérobio	86 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" BiodegradabilityClosed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance caractérisée PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Nous n'avons pas connaissance d'autres effets négatifs sur l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

14.4. Groupe d'emballage

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADNR	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Indication des composants selon 648/2004/CE

15 - 30 %	agents de surface anioniques
5 - 15 %	agents de surface non ioniques
Autres ingrédients	agents de conservateurs Methylchloroisothiazolinone Methylisothiazolinone Parfums Butylphenyl methylpropional Linalool Hexyl cinnamal

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité de cette substance n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires:

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.